

REÇU LE 14 MARS 2024



036163



Latifa Aït-Baala

Députée bruxelloise

Question orale de Madame Latifa AÏT-BAALA, Députée bruxelloise, à l'attention de Madame Barbara TRACHTE, Ministre-Présidente du Collège de la Commission communautaire française (COCOF), chargée de la Promotion de la Santé, de la Famille, du Budget et de la Fonction publique, concernant et à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé

Le suicide des indépendants

Madame la Ministre-Présidente,

Le 5 février dernier, avait lieu la Journée francophone de prévention du suicide¹. Je me permets de rappeler que le suicide est, depuis 2016, la première cause de décès chez les 15-44 ans et que 5 personnes se suicident chaque jour en Belgique.

La santé mentale des indépendants est fragilisée par les difficultés administratives et financières, la charge de travail intense et la pression exercée par certains clients. Selon les derniers chiffres, **un indépendant se suicide tous les trois jours en Belgique**². La crise sanitaire liée à la Covid-19 et les intempéries de l'été 2021 ont accentué cette précarité : certains ont été contraints de mettre les clés sous la porte alors que leur activité était leur unique source de revenu.

Créée en 2008, l'asbl *Un pass dans l'impasse* a pour objectif la prévention du suicide et l'amélioration de la santé mentale. Un dispositif de soutien psychologique permettant de prévenir le mal-être et le risque suicidaire chez les indépendants francophones y a été mis en place. Une ligne d'assistance téléphonique gratuite est à leur disposition et ils bénéficient, s'ils le souhaitent, de 4 séances de soins psychologiques gratuites par téléphone ou en visioconférence avec un psychologue de l'ASBL.

Au niveau du fédéral, les Ministres libéraux ont pris leurs responsabilités. L'ex-Ministre Denis Ducarme a lancé avec l'INAMI un numéro vert destiné aux indépendants et David Clarinval a quant à lui permis de libérer un budget pour le remboursement de huit séances chez un psychologue pendant la crise Covid.

¹ https://un-pass.be/communiquede_presse/fevrier-2024-le-suicide-est-la-1ere-cause-de-deces-chez-les-15-44-ans-mobilisons-nous/

² <https://un-pass.be/actualites-news/4-appels-gratuits-avec-un-psychologue-pour-tous-les-independants-francophones/>

Aussi, le Centre pour Entreprise en Difficulté (CED) de la BECI, propose des "aides coaching" pour le réseau relationnel, la gestion des émotions et l'assistance psychologique.

Permettez-moi de vous poser les quelques questions suivantes :

- Quelles sont les initiatives prises afin d'aider les indépendants ? A combien s'élèvent ces aides, si elles sont financières ?
- Qu'en est-il de la disponibilité et de la visibilité du numéro vert lancé par l'INAMI ? Avez-vous des détails sur son accessibilité ?
- Comment la COCOF est-elle associée aux initiatives de l'asbl *Un pass vers l'impasse* ? A quel point est-elle soutenue par notre institution ?
- ~~Pourquoi le CED redirige-t-il les indépendants qui ont besoin de soutien psychologique vers des services adressés au grand public plutôt qu'au numéro que propose l'asbl *Un pass dans l'impasse* ?~~
- Comment la Ministre prévoit-elle renforcer la sensibilisation des indépendants aux services de soutien psychologique, notamment en période de crise, dans le but de diminuer le risque suicidaire au sein de cette population ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Latifa AÏT-BAALA
Députée bruxelloise

